



Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
28 septembre – 5 octobre 2011

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Olivier Pitre, Coordonnateur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8224

Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

Eau contaminée à Sept-Îles: la minière IOC montrée du doigt



[Agrandir](#)

Fanny Lévesque, collaboration spéciale
Le Soleil

(Sept-Îles) La nappe phréatique près des installations de la Compagnie minière IOC à Sept-Îles serait largement contaminée par des hydrocarbures pétroliers depuis maintenant plus de 25 ans, selon les documents obtenus par le Comité de défense de l'air et de l'eau de Sept-Îles, au moyen de la Loi sur l'accès à l'information.

Sur la plage Monaghan, devant la vieille usine de bouletage de l'entreprise, d'importants sédiments rougeâtres se sont récemment formés, signe pour le comité que la contamination s'aggrave. «En 1986, à la suite d'une plainte d'un citoyen, le MDDEP [ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs] a demandé à la minière de pomper la nappe phréatique», a expliqué le porte-parole du comité, Denis Bouchard, documents à l'appui. «En 2011, le problème n'est toujours pas réglé, puisque le Ministère a autorisé de nouveau la compagnie à poursuivre le pompage.»

Des résultats d'analyse transmis par IOC au MDDEP confirmeraient que l'échantillonnage des sols des secteurs des lagunes et de l'usine de bouletage excède plus souvent qu'autrement le critère de 3500 µg/L (microgramme par litre) d'eau souterraine applicable pour l'infiltration dans les égouts de la Politique de protection des sols. En novembre 2010, les échantillons de sols révélaient des teneurs en hydrocarbures pétroliers allant jusqu'à 140 000 µg/L selon le comité. «Il y a deux panaches de contaminations aux hydrocarbures pétroliers qui pourraient compromettre la santé du golfe du Saint-Laurent», a rajouté M. Bouchard.

[Taille du texte](#)

[Imprimer](#)

[Envoyer](#)

[Recommander](#) <17

[Tweeter](#) 4

0



À LIRE AUSSI

- Eau contaminée à Sept-Îles: la situation serait maîtrisée
- Exploitation minière: la CRE veut plus de pouvoir pour les municipalités
- Un projet d'exploration
- Projet hydroélectrique La Romaine: les Innus passent à l'attaque
- Investissements chez IOC: 435 millions \$ au Québec et au Labrador
- Le chef Grégoire réélu à Sept-Îles

Le Comité juge que le dossier traîne depuis 1986, même si le MDDEP a déjà fait part de ses inquiétudes sur la contamination des sols et de la nappe phréatique à la minière. «En 1993, IOC a reçu un avis d'infraction pour émission d'hydrocarbures dans l'environnement [...] Aujourd'hui, on découvre une formation de sols consolidés directement sur la plage Monaghan, en face d'IOC», déplore le porte-parole. Selon lui, ces sédiments seraient des sols contaminés remontés à la surface en raison des tempêtes et de l'érosion.

Le regroupement, qui exige obtenir davantage d'information sur la contamination du secteur, espère que l'industrie et le Ministère feront preuve de plus de transparence à l'avenir. «Avec tous les projets qui s'en viennent, on ne veut plus être obligés de se battre pour obtenir de l'information. Les citoyens de Sept-Îles ont le droit de connaître dans quel environnement ils vivent», a conclu M. Bouchard.

Le Soleil a joint jeudi la Compagnie minière IOC et le MDDEP, qui ont préféré prendre connaissance des renseignements divulgués par le Comité de défense de l'air et de l'eau avant de les commenter, possiblement vendredi.

Cyberpresse.ca
1^{er} oct 2011
Fanny Lévesque

Eau contaminée à Sept-Îles: la situation serait maîtrisée



[Agrandir](#)

Les sédiments rougeâtres récemment formés sur la plage Monaghan, devant l'ancienne usine de bouletage de la compagnie minière IOC.

COLLABORATION SPÉCIALE, FANNY LÉVESQUE

Taille du texte

Imprimer

Envoyer

Recommander

Tweeter 4

+1 1



À LIRE AUSSI

■ Eau contaminée à Sept-Îles: la minière IOC montrée du doigt

Fanny Lévesque, collaboration spéciale
Le Soleil

(Sept-Îles) La contamination de la nappe phréatique sur la propriété de la Compagnie minière IOC serait maîtrisée, selon la direction de l'entreprise. Réagissant aux informations dévoilées jeudi par le Comité de défense de l'air et de l'eau de Sept-Îles, qui révélait que les eaux souterraines du secteur étaient contaminées par de fortes teneurs d'hydrocarbures pétroliers, l'entreprise a assuré qu'elle «mettait en place les mesures nécessaires pour éviter une contamination à l'intérieur et à l'extérieur» de ses installations.

«Ce n'est pas un secret pour personne, nous sommes aux prises avec un héritage du passé», a indiqué la directrice des communications d'IOC, Julie Cusson. «Ça date des années 50, alors qu'on avait des conduites enfouies dans le sol qui transportaient du carburant. Il y a eu des fuites à certains endroits, mais c'est localisé.» Au milieu des années 80, la minière a entrepris la décontamination des sols en aménageant une barrière hydraulique sur son site.

L'entreprise précise que les zones touchées se situent majoritairement dans les secteurs des lagunes et de l'ancienne usine de bouletage. Des échantillons prélevés à ces endroits excèdent la norme gouvernementale de 3500 µ/L (microgramme par litre) d'eau souterraine applicable pour l'infiltration dans les égouts, établie dans la Politique de protection des sols. En novembre 2010, la teneur en hydrocarbures a même atteint 140 000 µ/l. «Ces résultats traitent de nos enjeux sur le site, on a encore du travail à faire», a concédé Mme Cusson. En juin, IOC s'est doté d'une nouvelle barrière hydraulique, un ajout qui s'inscrit dans la mise en oeuvre du plan de réhabilitation, pour lequel «plusieurs millions de dollars seront investis au cours des 10 prochaines années» par la minière.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) s'est dit très préoccupé par la situation. «Ce n'est pas pris à la légère, il y a contamination et les démarches devront être prises pour réhabiliter les lieux», a affirmé la directrice régionale du Centre du contrôle environnemental de la Côte-Nord, Nathalie Chouinard. Le MDDEP confirme qu'IOC a débuté la phase de «captage et traitement» de la nappe phréatique. Le plan de décontamination et de réhabilitation de la minière devrait être approuvé par le Ministère d'ici les prochaines semaines.

Quant aux formations sablonneuses rougeâtres formées sur la plage devant l'usine, l'analyse du MDDEP conclut qu'il s'agit de «masses naturelles», à la concentration de métaux normale, sans lien avec la contamination aux hydrocarbures.

- [Le bon sens](#)
- [Rivière à La Tortue: des mesures prises dès cet automne](#)
- [Station de pompage de Montréal Pipe-Line : deux sites nettoyés](#)
- [Plan Nord : Travailleurs forestiers inquiets](#)

SUR LE MÊME THÈME

[MDDEP](#) | [Parcs](#) | [Mines](#) | [Dépollution](#)

DU MÊME AUTEUR

- [Accueil glacial au projet d'Hydro-Québec sur la Romaine](#)
- [Cédric Grégoire coupable de voies de fait graves sur Charles Dubé](#)
- [Projet hydroélectrique La Romaine: les Innus passent à l'attaque](#)
- [Investissements chez IOC: 435 millions \\$ au Québec et au Labrador](#)
- [Le chef Grégoire réélu à Sept-Îles](#)

Communiqué

Aspects légaux, institutionnels et politiques de la gestion des aquifères côtiers en Méditerranée

UNESCO - 30/09/2011 18:28:11

L'événement est organisé dans le cadre de la sous-composante du projet MedPartnership - UNESCO-PHI portant sur la « Gestion des aquifères côtiers et de l'eau souterraine » financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Les objectifs de l'activité sont d'identifier les disparités et de fournir des recommandations pour des réformes légales, institutionnelles et politiques visant les pays participant dans le projet en relation avec la gestion des aquifères côtiers en vue de mise en oeuvre de la Convention de Barcelone et des protocoles qui s'en dérivent (LBS, Biodiversité et GICZ). Dans cette réunion, des experts juridiques des 12 pays participants dans le projet et des experts régionaux se réuniront pour réviser et pour évaluer les cadres politiques, légaux et institutionnels de la gestion de l'eau souterraine côtière en Méditerranée.

Lapresseaffaires.cyberpresse.ca
1^{er} oct 2011
Hugo Fontaine

Projet d'uranium Matoush: 230 kilomètres de forage, et ça continue

Publié le 01 octobre 2011 à 05h00 | Mis à jour le 01 octobre 2011 à 05h00



Photo: Hugo-Sébastien Aubert, La Presse

[Agrandir](#)

Au camp d'exploration Matoush de la compagnie Ressources Strateco, Mona Baker, chef géologue adjointe sur le site, mesure le niveau de rayonnement d'une carotte de forage d'exploration d'uranium.



Hugo Fontaine
LA PRESSE

AA Taille du texte

Imprimer

Envoyer

Recommander < 19

Tweeter < 5

+1 < 2

Annonces Google

[Énergie Solaire](#)

[Presse](#)

[Forage Puits](#)

[Emploi Québec](#)

À LIRE AUSSI

- ▶ Les premiers diamants du Québec: un défi logistique
- ▶ Une région minière sans mine

(Camp Matoush) La géologue Mona Baker promène son compteur Geiger dans le camp Matoush, à 275 kilomètres au nord de Chibougamau. À travers la carothèque en plein air, où sont entreposés pas moins de 230 kilomètres de carottes de roche, elle approche d'une table où des spécimens sont gardés à part. Le compteur affiche une mesure normale de 70 et atteint 200, puis soudainement 25 000 et 30 000 quand la géologue colle l'appareil sur les roches. Le compteur émet une série de sons stridents. La carotte est riche en uranium et le rayonnement est fort.

Le projet Matoush, développé par la société Ressources Strateco, est le projet uranifère le plus avancé au Québec. À 800 mètres d'altitude, sur un plateau au début des monts Otish, il pourrait profiter du prolongement de la route 167, qui passera tout près. Actuellement, seule une vieille route d'hiver connecte le site avec le reste du réseau routier. Le reste du transport se fait par avion, via la piste construite par la société.

Une trentaine de personnes, dont une douzaine de Cris, s'affairent sur le camp perdu dans un royaume de lacs et d'épinettes noires. D'immenses tentes blanches servent d'entrepôt de matériel ou de garage pour les foreuses. Une vingtaine de citernes de 50 000 litres chacune contiennent tout le carburant nécessaire pour un an, qui arrive par camion pendant l'hiver.

La prochaine étape du projet est de creuser une rampe d'exploration souterraine pour poursuivre l'exploration sous terre et mieux délimiter le gisement. La minière attend toutefois l'approbation des autorités fédérales et provinciales, et elle doit composer avec l'opposition du conseil cri de Mistissini.

Prenons le temps, dit Mistissini

Au cours des consultations publiques sur la construction de la rampe, en novembre dernier, le conseil de Mistissini avait pris position contre le projet. La position n'a pas changé, affirme le chef Richard Shecapio.

«La communauté a parlé contre le projet, résume le chef. Nous sommes ouverts à davantage de consultation, mais le type de minéral pose problème. On a demandé des informations supplémentaires à Strateco concernant l'impact sur les eaux souterraines.»

«Nos inquiétudes n'ont pas été apaisées par la société, précise le chef Shecapio. Ce n'est pas le temps de pousser à tout prix pour les licences. Il faut prendre le temps.»

- ▶ [Mistissini: une phénoménale croissance à soutenir](#)
- ▶ [Baie James/Eeyou Istchee/Nunavik: la grande aventure](#)
- ▶ [Faire son propre plan nord](#)

SUR LE MÊME THÈME

- ▶ [Cameco](#)
- ▶ [Construction d'appareils](#)
- ▶ [Transport routier](#)

DU MÊME AUTEUR

- ▶ [Gisement de fer à Cibougamau: BlackRock Metals réfléchit](#)
- ▶ [Les premiers diamants du Québec: un défi logistique](#)
- ▶ [Projet d'uranium Matoush: 230 kilomètres de forage, et ça continue](#)
- ▶ [Mistissini: une phénoménale croissance à soutenir](#)
- ▶ [Une région minière sans mine](#)

Les forages continuent

En attendant les décisions sur les permis, Strateco affirme poursuivre les discussions avec la communauté de Mistissini. Et elle continue de forer.

Elle tente de trouver une zone reliant les deux lentilles uranifères du gisement. Il faut marcher à travers le bois, où poussent quelques bleuets, pour atteindre une foreuse en action au milieu d'un terrain boueux. Les trois foreurs sont au travail, chacun avec son dosimètre personnel pour mesurer les rayonnements absorbés.

Le foreur-chef a les mains sur les manettes et surveille la puissante machine qui tourne et enfonce le sous-sol, 500 mètres plus bas. Chaque jour, ils peuvent ainsi tirer entre 75 et 80 mètres de carottes du sol.

Les teneurs en uranium sont faibles, mais Strateco est convaincue que le gisement est exploitable, ce qu'elle veut confirmer en explorant sous terre - la mise en production n'est pas espérée avant la fin 2014. D'autres sociétés sont aussi intéressées par le potentiel de la région. Le géant Cameco, premier producteur mondial d'uranium, a bâti un camp sur sa propriété juste au sud de celle de Strateco.

La crainte de l'uranium

L'uranium n'est pas un minéral comme les autres et suscite la crainte.

Devant les carottes qui affolent le compteur Geiger, la géologue Mona Baker assure toutefois qu'il n'y a pas de danger. On prend la roche dans ses mains. Il faudrait la garder dans ses poches sur une longue période pour que ce soit dangereux.

Reste qu'il faut prendre toutes les précautions nécessaires sur le site. Chaque contact avec le minerai est régi par une procédure stricte. On touche la roche avec des gants pour éviter que des poussières soient ingérées ou se logent dans l'oeil. Le plus possible, les carottes minéralisées sont laissées à l'extérieur pour profiter de la ventilation naturelle.

Les carottes sont envoyées pour analyse à Saskatoon, centre d'expertise en uranium. Elles repartent par avion, qui en été est le seul moyen de transport entre le camp et le monde.

Dans l'appareil qui nous cueille pour retourner vers Chibougamau, on échange nos places avec les bananes et les tomates. L'épicerie arrive.

CNW

30 sept 2011

Voici les subventions Leadership 2011 du projet Eau Bleue RBC

30 organismes du monde entier se partageront 4 millions de dollars de subventions

TORONTO, le 30 sept. 2011 /CNW/ - RBC a annoncé aujourd'hui les bénéficiaires des subventions Leadership 2011 du projet Eau Bleue RBC. Trente organismes pilotant des projets dans cinq pays se partageront plus de 4 millions de dollars qui serviront à financer des programmes axés sur la protection des bassins hydrographiques et sur l'accès à l'eau potable. La liste des organismes bénéficiaires est fournie ci-après.

« Depuis le lancement du projet Eau Bleue RBC, en 2007, nous avons contribué au financement de plus de 450 organismes du monde entier voués à la protection et à la préservation de l'eau, explique Gordon M. Nixon, président et chef de la direction, RBC. Je tiens à féliciter les bénéficiaires de cette année. Leurs efforts sont essentiels à la protection des précieuses ressources hydriques de la planète, et nous sommes fiers de les soutenir. »

Les subventions de RBC serviront à financer un vaste éventail de projets axés notamment sur la restauration de zones humides et de rivages, sur le contrôle de la qualité de l'eau, ainsi que sur la mise en œuvre de pratiques de gestion durables de l'eau dans des régions agricoles. Plus de 180 organismes ont présenté une demande de subvention Leadership en 2011.

« Nous en sommes à la quatrième année d'évaluation de demandes de don, et notre comité a été plus que jamais impressionné par la qualité des projets soumis. Nous constatons que la crème des organismes du monde entier s'investit dans la protection de l'eau, se réjouit Rob de Loë, professeur et titulaire d'une chaire de recherche en gestion et gouvernance hydrique à l'Université de Waterloo, et président du comité consultatif du projet Eau Bleue RBC. Cette année, nous avons constaté avec plaisir un plus grand nombre de projets collaboratifs entre divers organismes, davantage de projets sur le terrain axés sur la restauration de zones riveraines aux abords de lacs, de rivières et de ruisseaux, de même que plus d'initiatives ciblant le milieu agricole. J'ai bon espoir que nos bénéficiaires de subvention sauront grandement améliorer la santé des bassins hydrographiques de leur région. »

Le projet Eau Bleue RBC, un engagement philanthropique de 10 ans totalisant 50 millions de dollars, vise à soutenir des organismes qui œuvrent pour la protection des bassins hydrographiques et pour l'accès à l'eau potable, au Canada comme à l'étranger. Depuis 2007, RBC a accordé plus de 32 millions de dollars en subventions d'un an ou plus à 454 organismes, dont les 30 annoncés aujourd'hui. Plus tôt ce mois-ci, RBC a également annoncé son engagement à verser 1,1 million de dollars au Projet Inde de ONE DROP, un programme visant à éduquer la population de même qu'à faciliter l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de la région d'Orissa, l'un des États les plus pauvres de l'Inde. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat engagé entre One Drop et RBC, par lequel l'entreprise s'est engagée à verser 10 millions de dollars sur 10 ans.

Les personnes intéressées trouveront plus de renseignements sur le projet Eau Bleue RBC, y compris les directrices et les formulaires de demande, à www.rbc.com/eubleue.

Nota : Les données financières sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'avis contraire.

L'Écho Abitibien
3 oct 2011
Mathieu Proulx

Amos veut préserver la qualité exceptionnelle de son eau

MATHIEU PROULX

Politique - Publié le 3 octobre 2011 à 21:44



La conseillère, Amélie Mercier ainsi que l'ensemble du conseil ont été très clairs. La question de la fluoruration de l'eau n'a pas sa place à Amos.

La Ville d'Amos a refusé catégoriquement la proposition du gouvernement du Québec d'obliger les municipalités à ajouter du fluorure dans son eau. Elle veut ainsi préserver son goût et sa pureté unique au monde.

La décision a été prise lors de la dernière séance du conseil de ville le lundi 3 octobre. La conseillère, Amélie Mercier, a procédé à la lecture de la résolution verre d'eau fraîche à la main pour être certaine d'être bien comprise.

La Ville a notamment rappelé la qualité exceptionnelle de son liquide essentiel à la vie qui est puisé à même l'esker St-Mathieu-Berry et qui agit comme un filtre naturel y donnant une pureté quasi parfaite.

«Nous avons une eau reconnue partout dans le monde, a mentionné la conseillère, Amélie Mercier. C'est inutile d'y ajouter quoi que ce soit qui pourrait altérer son goût et sa pureté.» En février 2001, l'eau d'Amos a reçu la médaille d'or dans la catégorie eau municipale par l'organisme *Beverly Springs International Water Tasting* et à laquelle 60 villes participaient.

Ce n'est pas la première fois que la Ville reçoit une telle demande et, là-dessus, la conseillère a été claire : «Jamais nous accepterons d'ajouter quelque chose dans l'eau qui n'est pas nécessaire, a-t-elle insisté. Il y a plusieurs autres façons de prévenir la carie.»

De plus, le conseil municipal a mentionné que l'eau ne servait pas uniquement à la consommation, mais aussi à faire la vaisselle et à prendre une douche par exemple. «On paierait donc des sommes importantes pour du fluor qui irait directement dans les égouts», a déploré Mme Mercier. De plus, pour elle, un seul dollar en est un de trop investi dans cette mesure.

Pour elle et les autres conseillers, la question de la santé dentaire demeure une question d'éducation personnelle. «La santé publique peut investir dans des programmes plus appropriés pour favoriser la bonne hygiène dentaire», a-t-elle conclu.

La résolution sera transmise au gouvernement et le maire, Ulrick Chérubin, à bon espoir d'être entendu.